

Communiqué de presse, le 1^{er} juillet 2025

Conseil d'administration et Assemblée générale de l'Agam

Le Conseil d'Administration et l'Assemblée générale de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) se sont tenus ce jeudi 26 juin 2025, sous la présidence de Laure-Agnès CARADEC.

À l'ordre du jour, la présentation du rapport d'activité 2024, l'occasion de revenir sur une année riche en tous points, marquée par **le développement du partenariat de l'Agence, avec 8 nouveaux partenaires**. Une année riche en projets avec **280 missions inscrites au programme de travail** pour accompagner nos membres à *observer, se projeter et planifier* le territoire.

La feuille de route 2025-2026 a été présentée et validée par les administrateurs.

Elle reflète l'intensité de l'activité et la variété des réflexions et projets accompagnés par l'Agam. Moment important pour l'animation de notre partenariat, les instances sont l'occasion pour les équipes de présenter des études très variées, à l'image de la pluralité des missions de l'Agam. Partage avec les administrateurs de la nouvelle publication de l'Agam, le Carnet *Adapter la ville, concilier patrimoine du quotidien et transitions*. Un document à dimension pédagogique pour l'ensemble des membres car touchant les différents cœurs urbains de nos territoires.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

Laure-Agnès CARADEC, Présidente de l'Agam, a déclaré « *2024 marque un nouvel élan pour l'Agam avec une dynamique collective positive. Plus que jamais nous poursuivons notre appui aux membres avec notre feuille de route de l'année qui a été validée. Je salue l'ensemble du travail effectué par les collaborateurs de l'Agence en 2024. Ces instances sont l'expression même du rôle de l'agence : un outil collectif au service de son écosystème partenarial et des territoires.*

*Le rapport d'activités et le programme de travail seront prochainement mis en ligne sur agam.org

Contact presse

Céline SAMPER

Chargée de communication et des relations avec la Présidence

Mail : c.samper@agam.org

Tél. : 07 50 72 91 39

L'Agam est depuis 1969, date de sa création, au cœur de la fabrication de la ville. Cette structure partenariale associe, à travers un programme de travail annuel, collectivités locales et Etat, ainsi que plusieurs organismes et établissements publics concourant au développement urbain et économique de l'aire métropolitaine marseillaise dans une optique de mutualisation. Sous forme juridique associative, ses instances : bureau, conseil d'administration et assemblée générale sont composés d'élus des collectivités partenaires et de représentants des organismes adhérents. Elle observe, analyse, conseille et suit les grandes orientations d'aménagement urbain et les politiques publiques des collectivités partenaires. Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée d'architecte, urbaniste, géomaticien, statisticien, économiste, etc. et sur un centre de ressources qui collecte et organise les données statistiques, cartographiques ou documentaires nécessaires à la connaissance des territoires, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes urbains.